

VUFFLENS-LA-VILLE

Juillet 2023

N°3

BULLETIN D'INFORMATIONS OFFICIELLES



Conseil communal P. 2-3

Communications municipales P. 4-8

PECC P. 9-11

Culture P. 12-14

Vie locale P. 15-24

Sociétés locales P. 25-29

Informations P. 30-32

Prochaines séances du Conseil communal, à la grande salle:

- ◆ **11 octobre 2023 - Arrêté d'imposition**
- ◆ **13 décembre 2023 - Budget 2024**

Reflets du Conseil communal

Séance du 21 juin 2023

En ouverture de cette deuxième séance de l'année, Mme Stéphanie Reda, Présidente, a fait part des démissions du Conseil communal, avec effet immédiat, de Mmes Cornelia Gindroz et Sandra Humair. L'effectif du Conseil étant ainsi réduit de deux membres, elle a confirmé qu'une élection complémentaire sera programmée, vraisemblablement au mois d'octobre 2023.

La Présidente a ensuite donné lecture de deux courriers qui sont parvenus au Bureau du Conseil. En premier lieu, une lettre ouverte signée par cinquante citoyens de Vufflens-la-Ville, intitulée « Excès de bruit, pollution, bétonnage, trafic de poids lourds : la coupe est pleine ! ». Adressée à la Municipalité, avec copie pour lecture au Conseil communal, cette missive fait état du mécontentement des signataires face au développement effréné de la zone industrielle de la Plaine et de ses multiples désagréments. Ils demandent que les Autorités s'engagent plus activement en faveur de la qualité de vie des habitants du village et listent une série de mesures indispensables pour y parvenir.

En second lieu, la Présidente a lu une lettre émanant de la Commission de gestion relative aux démissions de deux cadres de l'Administration communale en avril 2023. Dans le but de garantir un dialogue sain et constructif, les commissionnaires ont tenu à rappeler le cadre légal dans lequel cette double démission devait être traitée, conformément à la Loi sur les communes (LC) et au Règlement du Conseil communal : critères de temporalité et respect des compétences respectives ont par conséquent été examinés.

La Municipalité a ensuite diffusé ses communications publiées dans le présent bulletin.

Préavis municipal « Rapport de gestion & comptes 2022 »

C'est avec le préavis municipal « Rapport de gestion & comptes 2022 » que le Conseil a poursuivi sa séance. Accepté à l'unanimité, ledit préavis a été analysé, d'une part, par la Commission de gestion (COGEST) pour la partie relative à l'exercice 2022 et, d'autre part, par la Commission des finances (COFIN) pour les comptes 2022. Il est à relever que chacune des deux commissions de surveillance a soutenu le préavis municipal au travers de conclusions favorables.

La COGEST, dont le remarquable rapport empreint de précision et de nuance a été salué par l'assemblée, s'est ainsi focalisée sur quatre thématiques : gestion d'un réseau vital, celui de l'eau potable ; gestion du sous-sol communal, à travers le projet de gravière et le suivi des anciennes décharges ; gestion des crises externes, avec en 2022, la question de l'électricité, ses tarifs et le risque de black-out et, finalement, gestion de l'Administration communale, particulièrement tourmentée en 2022. Sur ces sujets, huit recommandations ont été émises par les commissionnaires.

La COFIN, quant à elle, a constaté que les comptes bénéficiaires sont une bonne nouvelle pour la Commune et traduisent une situation financière saine ainsi qu'une gestion efficace de la Municipalité. La marge brute d'autofinancement confortable a permis de procéder à un amortissement extraordinaire de CHF 33'655.65, soldant l'investissement pour les WC publics à la Grande salle ; d'attribuer CHF 450'000.- aux différents fonds de réserves, en privilégiant les fonds consacrés aux routes et aux immeubles : CHF 300'000.- sont destinés aux travaux prévus pour les chemins des améliorations foncières (AF) et CHF 150'000.- à la mise à l'étude de la rénovation de l'église ; d'octroyer CHF 100'000.- au fond social, conformément à une suggestion du Conseil communal en octobre 2022. Après ces opérations extrabudgétaires notamment, l'exercice 2022 se solde par un bénéfice net de CHF 5'758.63.

Réponse de la Municipalité à l'interpellation de M. Samuel Berthoud « Communications actives sur les activités de la commission de surveillance »

Faisant suite à l'interpellation déposée par M. Samuel Berthoud en février dernier, la Municipalité a pris acte de son initiative et y a répondu positivement. Elle présentera donc régulièrement les travaux ainsi que les prises de positions éventuelles ayant cours au sein de la commission de surveillance. Par conséquent, une première communication aura lieu lors de la séance du Conseil communal du 13 décembre 2023.

CONSEIL COMMUNAL

En outre, M. Samuel Berthoud a tenu à souligner que, s'il n'y a pas eu de concomitance entre son interpellation et la lettre ouverte des cinquante citoyens de Vufflens-la-Ville, force est de constater une synergie entre ces deux actions

Elections règlementaires du mois de juin

Le renouvellement de la composition du Bureau du Conseil ainsi que des commissions permanentes, pour la période allant du 1^{er} juillet 2023 au 30 juin 2024, a ensuite eu lieu.

Les membres du Bureau ont été élus tacitement par acclamation : Mme Stéphanie Reda, Présidente ; M. Laurent Corbaz, 1^{er} Vice-président ; Mme Fanny Allienne, 2^e Vice-présidente ; MM. Michel Equey et Vu Tran, scrutateurs et MM. Cédric Boss et Marc Zosso, vice-scrutateurs.

Pour le siège laissé vacant à la COFIN, les candidatures de MM. Jean-Yves Duperrut et Patrick Vigouret ont été déposées. M. Patrick Vigouret a été élu au scrutin individuel secret par 16 voix contre 15. La Commission est ainsi composée de : M. Pierre-André Vullioud, président ; Mme Armelle Saunier ; M. Joseph Vanderweckene ; M. Jean-Claude Bersier et M. Patrick Vigouret.

Quant à la COGEST, c'est M. Hervé Bandini, seul candidat au siège laissé vacant, qui a été élu tacitement par acclamation. La Commission est ainsi composée de : M. Laurent Corbaz, président ; M. Marco Grilli ; M. Patrik Wicht ; Mme Marie-Laure Lüscher et M. Hervé Bandini.

Un siège était également vacant au sein de la Commission de recours en matière d'impôts et de taxes spéciales (CCRI). Etant seule candidate, Mme Nadine Frossard Goy a été élue tacitement par acclamation.

Les autres commissions n'ayant demandé aucun changement, elles ont été reconduites tacitement.

La Minute des délégués

Afin de répondre au souhait du Conseil communal d'être informé sur le suivi des activités des commissions et associations intercommunales, leurs délégués respectifs font un point de situation deux fois par année : en juin et en décembre. Ainsi, les rapports de l'AIEV, l'AJERCO, l'ASiCoPe, l'ASIVenoge, l'ASPIC et de la CCRI ont été présentés.

La liste des membres des commissions permanentes ainsi que des commissions et associations intercommunales peut être consultée sur le site internet du village.

En fin de séance, les membres du Conseil ont pu poser leurs questions et faire part de leurs réflexions à la Municipalité. Cependant, le centre d'intérêt a porté sur l'annonce de l'Exécutif de renoncer à poursuivre l'étude du projet de gravière au Moulin d'Amour. A la question de savoir si cet abandon est définitif ou pas, M. Michel Gruaz, Municipal, a déclaré que, si le projet n'est plus d'actualité, rien n'empêche le groupe Orlati de reprendre contact dans quelques années. Par conséquent, la Municipalité ne peut pas affirmer que le projet soit abandonné *ad aeternam*.

Les séances du Conseil communal sont ouvertes au public. Elles auront lieu les mercredis 11 octobre et 13 décembre 2023, à 20h à la Grande salle.

Les documents de séance se trouvent sur le site internet communal. Rappelons que le PV du 21 juin 2023 sera mis en ligne après adoption par le Conseil communal dans sa séance du 11 octobre 2023.

Le Bureau du Conseil
conseil.communal@vufflens-la-ville.ch



Olivier Duperrut, Syndic

Police des constructions : Moulin d'Amour :

Les occupants de la zone du Moulin d'Amour ont quitté les lieux le 3 avril comme cela avait été initialement prévu avec eux. Ils ont laissé les lieux intacts et ont respecté tous leurs engagements.

Rencontre annuelle avec l'entreprise Bobst :

Comme chaque année les 3 communes de Mex, Villars Ste Croix et Vuffens-la-Ville organisent une rencontre avec la direction de l'entreprise Bobst autour d'un repas.

Cette année c'est Vuffens-la-Ville qui a eu l'honneur d'organiser cette rencontre qui a eu lieu au refuge des Fives le vendredi 12 mai 2023 en présence de 3 représentants de Bobst, des 3 syndicats, de municipaux et d'employés des services administratifs des 3 communes. C'est toujours un moment très agréable où chacun peut faire un bilan de l'année écoulée et partager les projets futurs.

Police des constructions :

Le Service technique de la Commune de Penthalaz va nous épauler pour les tâches administratives des dossiers de police des constructions, plus précisément pour les mises à l'enquête et pour la délivrance des permis d'utiliser ou d'habiter.

Nous remercions les autorités de Penthalaz pour l'excellente collaboration que nous partageons ensemble.

Personnel communal :

3 nouvelles personnes ont rejoint l'équipe administrative :

- Mme Simone Muller en tant que préposée au contrôle des habitants à 40 % depuis le 18 avril 2023.

- Mme Assia Ben Saida au poste nouvellement

créé d'assistante en communication à 20 % depuis le 15 avril 2023.

- Mme Véronique Forest en tant que secrétaire adjointe à 30 % depuis le 23 mai 2023.

La Municipalité est ravie d'accueillir cette toute nouvelle équipe et leur souhaite la bienvenue au sein de l'administration communale.

Depuis le 3 avril 2023, nous avons le plaisir de collaborer à nouveau avec M. Zabadio. Il vient renforcer l'équipe des employés communaux. Il partage son temps entre M. Panchaud à la voirie et M. Batista pour l'entretien des bâtiments. M. Zabadio a été engagé pour une durée de 6 mois à 100%.

Le 28 avril 2023 la Municipalité a reçu les lettres de démission de Mme Böhlen Sandrine, secrétaire municipale depuis 2012 et Mme Nijenhuis Dominique, boursière depuis 2013. Nous tenons à les remercier pour toutes ces années durant lesquelles leur travail et leur conscience professionnelle nous ont apporté entière satisfaction et leur souhaitons tout le meilleur pour la suite de leur carrière professionnelle.

Afin de pourvoir ces deux postes vacants, des annonces sont parues pour le poste de secrétaire municipal-e à 80-100 % et pour le poste de boursier-ière à 60 %. Les auditions des candidats potentiels sont en cours. Pour la seconder dans cette tâche, la Municipalité s'est attachée les services d'un cabinet en ressources humaines, RH OpenWays Coaching & HR Consulting.

Vice-Syndicature :

M. Berchier remplace M. Gruaz en tant que Vice-Syndic pour une période d'une année du 1er juillet 2023 au 30 juin 2024. Je tiens à remercier M. Gruaz pour l'année passée à la place de Vice-Syndic.



Michel Gruaz, Municipal

Gravière du Moulin d'Amour

A la suite de la présentation du 23 mars 2022, qui se voulait être une simple information publique car la Municipalité avait décidé d'être totalement transparente avec sa population quant aux intentions d'Orlati, dite Municipalité a reçu de nombreux courriers, virulents parfois, de citoyens clairement opposés à ce que nous puissions, ne serait-ce qu'envisager l'exploitation d'une gravière sur le territoire communal. Certains reprochaient même à la Municipalité d'avoir accepté d'organiser cette séance d'information.

Dans ces courriers tout comme dans les propos y relatifs qui ont circulé, la Municipalité a clairement ressenti que nos habitants, sensibilisés par les inconvénients subis dans le passé, par ceux liés au développement de la zone industrielle et de son accès ferroviaire nord, n'étaient pas prêts à envisager de tolérer la moindre nuisance supplémentaire quel qu'en soit son impact.

Aussi, à l'écoute de sa population, la Municipalité a écrit à l'entreprise Orlati, l'informant du fait que le projet d'exploitation de la gravière du Moulin d'Amour ne peut plus être un sujet actuel et que la Municipalité renonce dès lors à soumettre un préavis à ce sujet au Conseil communal.

Domaine de l'eau

Une des deux pompes de notre station de pompage a rendu l'âme. Elle avait été posée en 2014. Depuis la construction de notre station la durée de vie moyenne de nos pompes a été de 6,5 ans. L'installation d'une protection cathodique en 2018 devrait nous permettre une durée de fonctionnement nettement supérieure.

Remplacement de la conduite d'eau du Ch. de la Mésange

Les travaux sont en cours pour 6 semaines environ. Ils ont nécessité la création de places de parc provisoires entre le carrefour du haut de Cuvillard et la tortue située au niveau de l'accès au collège par les escaliers. Dans ce contexte voici quelques images du fonctionnement, pour la première fois à Vufflens-la-Ville, d'un camion aspirateur des matériaux au niveau des sondages.

Amélioration de la sécurité

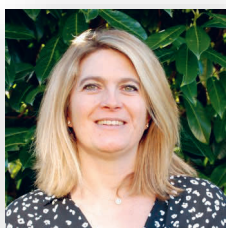
Afin d'améliorer la sécurité nous avons fait marquer 2 cédez-de-passage au niveau du débouché du chemin des Mainnesses sur le chemin du Clos et de l'accès du chemin de l'ancien tennis sur l'Arzillier. Dans la montée de l'Arzillier la perte de priorité des accès sur la droite en montant a été marquée par des traits blancs.

Allée de l'église

Dans le cadre du préavis 1/2021, relatif au remplacement de la conduite d'eau et de la réfection de la chaussée de la Grand-Rue entre la rue de la Poste et l'Arzillier, nous avons prévu la réfection de l'allée de l'église. Celle-ci a été réalisée vendredi 16 juin.

Mobilité, cartes journalières CFF

Le système actuel sera remplacé dès le 01.01.2024 par une offre appelée Swiss Pass « carte journalière dégriffée ». En plus d'une augmentation excessive du prix de vente, cette offre requiert un travail administratif conséquent. Aussi les communes concernées, pour lesquelles la vente était assurée par la commune de Penthalaz, renoncent à cette nouvelle offre.



Caroline Jaugey , Municipale

Accueil parascolaire Pic&Croc :

Les inscriptions à l'accueil parascolaire Pic et Croc sont en cours et sur le point d'être finalisées.

Face à la pénurie de place d'accueil à l'UAPE les Lionceaux, pour rappel aucune place ne s'est libérée à ce jour pour la rentrée prochaine et la liste d'attente fait état pour le parascolaire de 13 enfants en attente d'une place pour la rentrée prochaine, Pic et Croc a dû faire face à une demande de plus en plus importante, menant la Municipalité à prendre diverses mesures afin de satisfaire au mieux les demandes des parents.

1. Ouvrir des créneaux supplémentaires : le mercredi midi (12h à 14h), le jeudi de 14h à 15h30 afin d'accueillir les 2 P qui ont congé l'après-midi, et enfin le vendredi matin dès 8h30 pour la journée continue afin d'accueillir les 1P qui ont congé tout le jour. Pour cela la Municipalité a dû renouveler sa demande d'autorisation auprès de l'OAJE.
2. Afin d'adapter ses horaires aux heures de travail des parents, la structure sera, dès la rentrée prochaine, ouverte jusqu'à 18h (au lieu de 17h30 précédemment)
3. Mettre en place des critères de priorité afin de ne pas léser les habitants de Vufflens-la-Ville. Sont prioritaires les enfants habitant et scolarisés à Vufflens-la-Ville, puis en fonction des places restantes ceux habitant une autre commune et scolarisés à Vufflens-la-Ville et enfin ceux scolarisés dans un autre collège.
4. Agrandir son équipe éducative et, afin de répondre aux exigences de l'EIAP et de l'OAJE, créer un poste de gestionnaire en intendance.

A la rentrée prochaine deux de nos APE (auxiliaires petite enfance) partiront pour une retraite bien méritée. Marie Berthoud qui est la « maman » de la cantine Pic et Croc puisque

c'est elle, en mai 2011, qui a mis sur pied la cantine scolaire laquelle a rendu tant de services à de nombreux parents durant ces 12 dernières années et Arielle Bachofen qui elle aussi est là depuis le premier jour. La Municipalité tient à les remercier pour toutes ces années de belle collaboration et de liens qui ont pu se tisser entre elles et leurs collègues et surtout avec les enfants.

Dès la rentrée, Julie Reymond qui était jusqu'alors employée en CDD le sera en CDI en tant qu'ASE (assistante socio-éducative), Maria Lazzari rejoindra l'équipe en tant qu'ASE et Anna Lo Presti en tant que gestionnaire en intendance. Nous leur souhaitons la bienvenue au sein de l'équipe éducative.

ASIVenoge :

Les travaux de construction du nouveau collège du Cheminet ont débuté en date du 5 juin 2023.

PECC :

Le groupe de travail s'est réuni à plusieurs reprises ces dernières semaines afin de rédiger, avec l'aide d'Impact Concept, le Plan Energie et Climat Communal. Celui-ci est sur le point d'être finalisé et sera, dans les prochains jours, envoyé au Canton afin d'être validé. Une fois la validation obtenue nous pourrons, sur les 3 années à venir, nous atteler à la mise en place des différentes mesures.

ZUP :

Le groupe de travail pour les ZUP s'est réuni une fois depuis le début de sa mise en place afin de préparer un cahier des charges qui sera envoyé à divers bureaux d'étude, lesquels seront chargés de mener une étude urbanistique, puis une démarche participative afin que tous les citoyens puissent s'exprimer sur les différents projets.

COMMUNICATIONS DES MUNICIPALS

Etude de mobilité :

La société Team + a été choisie pour réaliser l'étude globale de mobilité pour notre village.

Les premiers constats et pistes d'amélioration seront présentés à la Municipalité ainsi qu'aux membres de la commission « mobilité sécurisée » très prochainement.

Manifestations : quelques dates à venir

Le lundi 31 juillet 2023 : fête nationale organisée cette année par la Gym hommes devant la voirie

Les inscriptions vous parviendront dans les prochains jours par voie d'un tout ménage.

Le samedi 26 août 2023 : le traditionnel marché artisanal organisé par le GSL qui sera suivi cette année par la projection d'un film organisée par la Bobine sur le terrain de foot au Marteley.

Le dimanche 1^{er} octobre : la seconde édition du troc d'automne sera organisée par le GSL qui se tiendra à la grande salle.



Pascal Berchier, Municipal

Contrôles de vitesse

Durant le mois de février, la gendarmerie est venue faire deux contrôles de vitesse dont l'un à la Route de Bovon et l'autre à la Grand-Rue.

Au total, il y a eu 413 véhicules contrôlés et 6 conducteurs dénoncés. Le taux d'infraction à Vufflens-la-Ville se monte donc à 1.45 %

A titre indicatif, le taux d'infraction pour le canton durant la même période est de 3.26 %

Marteley

Le sas d'entrée du restaurant est terminé, les premiers retours sont positifs, il assure une meilleure protection aux clients lors des périodes de bise.

Du côté de la terrasse un caniveau a été posé pour récupérer l'eau de pluie qui stagnait lors d'averses.

Maison de commune

Les bureaux sont désormais équipés de thermostats, ils permettront de réguler la température de chaque pièce individuellement. Ceci pour le plus grand confort du personnel ce qui devrait, par la même occasion, engendrer quelques économies d'énergie.

Chemin AF

Nous devons vous présenter un préavis pour les chemins AF, mais après réflexion la Municipalité, avec l'accord de la commission des finances, a décidé de porter la réfection des AF au budget 2024. Cette manière de procéder nous permettra de profiter des dépenses thématiques et pouvoir ainsi obtenir une aide supplémentaire importante octroyée par le canton. Des explications détaillées à ce sujet vous seront présentées lors du prochain Conseil et ce thème sera largement débattu à cette occasion.

COMMUNICATIONS DES MUNICIPAUX



Chantal Di Lallo, Municipale

La déchetterie

En Faraz fermera ses portes le 31 décembre prochain. M. et Mme Bolay nous ont informés de leur désir de prendre leur retraite, bien méritée. Nous les remercions d'ores et déjà infiniment pour tout le travail accompli ainsi que leur implication tout au long de ces années. Suite à cette décision, la Municipalité étudie les possibilités qui s'ouvrent à elle et des projets sont en cours. Nous vous tiendrons informés dès que l'un d'eux aura abouti.

L'ASPIC

propose des stages d'été pour les enfants de 6 à 12 ans. Ils auront lieu les 2 premières semaines de juillet, soit **du 3 au 7 juillet et du 10 au 14 juillet**. Au programme natation et jeux aquatiques bien sûr, mais également quelques visites et activités en plein air sont au programme.

Vous trouvez toutes les informations utiles en copiant ce lien <https://aspicoss.ch/ecole-de-natation> ou en scannant ce code QR



Fr. 320.-
pour 5 jours

Stage d'été à la Piscine

Inscris-toi sans attendre! (Places limitées)

Tu as entre 6 et 12 ans et tu aimes la natation et les activités en plein air, notre camp d'été est fait pour toi! Viens nager et t'amuser avec nous!

Programme

- Natation et jeux aquatiques
- Sorties et visites
- Repas et goûters

Dates

Du 3 au 7 juillet 2023
ou
Du 10 au 14 juillet 2023

Contact: +41 21 863 13 50 - info@aspicoss.ch
Route d'Aubonne 7, 1304 Cossonay

HAPPY HOUR
MERCREDI
17H-18H

La Vague
Route d'Aubonne 7
1304 Cossonay

l'apéro piscine

AFTER WORK jusqu'à 21h

Tous les
mercredi
jeudi
vendredi

Dès le
1er JUIN

Plus d'info ici

Ecole de Natation

Saison 2023-24

Re joins-nous!

Séance d'information
salle polyvalente
7 & 14 JUIN à 19H00

Séance d'essai
Association sur notre site
17 JUIN 8h30-16h30

Piscine des Chavannes Rte d'Aubonne 7 Cossonay
Contact: +41 21 863 13 50 - <https://aspicoss.ch> - info@aspicoss.ch

Dernier petit rappel concernant l'ASPIC : les inscriptions pour l'école de natation saison 2023-2024 sont ouvertes !

L'ARASPE

renouvellera des séances d'information concernant LAMAL. Elles seront proposées en fin d'année. Nous n'avons pas encore les dates définitives mais elles vous parviendront très prochainement. Ces séances ont pour but de vous conseiller de manière neutre et sans intérêt financier sur les actions que vous pouvez mener afin de diminuer la charge de vos primes.

Pour terminer je vous rappelle que l'ARASPE participe au programme Vaud pour vous qui permet à chaque personne habitant le canton d'être informée et accompagnée gratuitement lors de difficultés momentanées ou durables (par exemple baisse de revenu, chômage, divorce, problème de santé, solitude, questions par rapport à des démarches administratives). Toutes les informations se trouvent sur le site de l'ARASPE.

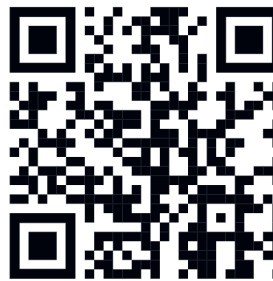
La Fresque du Climat

Dans le cadre du PECC de la commune de Vufflens-la-Ville, les activités citoyennes sont programmées par le groupe de travail PECC, qui vous propose, pour commencer, 4 séances d'animation de la Fresque du Climat (www.fresqueduclimat.org) en octobre 2023 (les samedis 7, 14, 21 et 28 de 9H à 12H). D'autres séances vous seront proposées en 2024.

Ces séances d'animation ont pour but de sensibiliser et informer les participants à l'ampleur et la complexité des enjeux du changement climatique, mais aussi à une discussion sur les possibles solutions à notre portée.

Les séances (8 participants maximum par séance, dès 15 ans) auront lieu a priori au foyer de la salle de sport.

Inscription sur <https://bit.ly/fresqueclimat23-vlv>



Pour tout renseignement complémentaire contacter Vu TRAN, 079/675.88.10, vu@lvdesign.ch



À vous de choisir le slogan du PECC

Nous sommes ravis de vous présenter les résultats du récent vote sur les slogans du PECC pour Vufflens-la-Ville, tels qu'annoncés dans notre dernier bulletin d'informations officielles. Les habitants ont eu l'opportunité de choisir parmi trois propositions et ont exprimé leurs préférences en votant. Voici les résultats :

- 1) **"Vufflens-la-vie" a remporté 41,7% des votes.**
- 2) **"Soyez imPECC" a obtenu 37,5% des votes.**
- 3) **"À Vufflens, on va de l'avant" a reçu 20,8% des votes.**

Félicitations au slogan **"Vufflens-la-vie"** qui a remporté la majorité des votes avec **41,7%**. Le slogan "Soyez imPECC" a obtenu 37,5% des votes, tandis que "Vufflens on va de l'avant" a recueilli 20,8% des votes.

Ce nouveau slogan, **"Vufflens-la-vie"**, incarnera désormais l'esprit écologique de notre beau village.

Nous remercions tous les habitants de Vufflens-la-Ville qui ont participé à ce vote.





Lutte contre les chardons et cirses réglementés : l'affaire de tous

Trois chardons et cirses sont considérés comme problématiques car leur prolifération représente un **risque de contamination des parcelles agricoles**, préjudiciable économiquement pour les agriculteurs (gêne, dégradation ou perte de récolte). A ce titre, ces plantes indésirables sont soumises à **obligation de lutte sur le territoire cantonal** selon le Règlement sur la protection des végétaux du 15.12.10 :

le chardon des champs
Cirsium arvense



le cirse laineux
Cirsium eriophorum



le cirse vulgaire
Cirsium vulgare



Les chardons se développent notamment sur les terrains agricoles, les zones forestières, les abords des chemins et routes, les chantiers de construction, les friches industrielles, les jardins d'agrément...

Nous sommes tous concernés par cette lutte lorsque la dissémination des graines peut facilement s'étendre aux terres agricoles : agriculteurs mais aussi services d'entretien des réseaux auto/routiers et ferroviaires, propriétaires et gestionnaires de forêts, communes, entreprises et privés...

Les frais d'élimination sont à charge de l'exploitant ou à défaut du propriétaire des parcelles concernées.

Agir sans attendre

Avec son puissant réseau racinaire, le chardon des champs forme des foyers ("ronds de chardons") qui peuvent s'étendre rapidement si on ne prend pas les mesures nécessaires (de 2 à 4 mètres par année). Une fois installé, il est particulièrement difficile à éradiquer et la lutte se fait sur plusieurs années.

Éliminer les plantes isolées et les foyers avant la formation des graines

Leur élimination doit nécessairement avoir lieu **au plus tard à la floraison** afin d'éviter la dispersion des graines dans le voisinage. Arracher la plante ou couper les tiges en fleurs. Éliminer avec les déchets incinérables (pas au compost). Surveiller et éliminer les repousses de la même année.

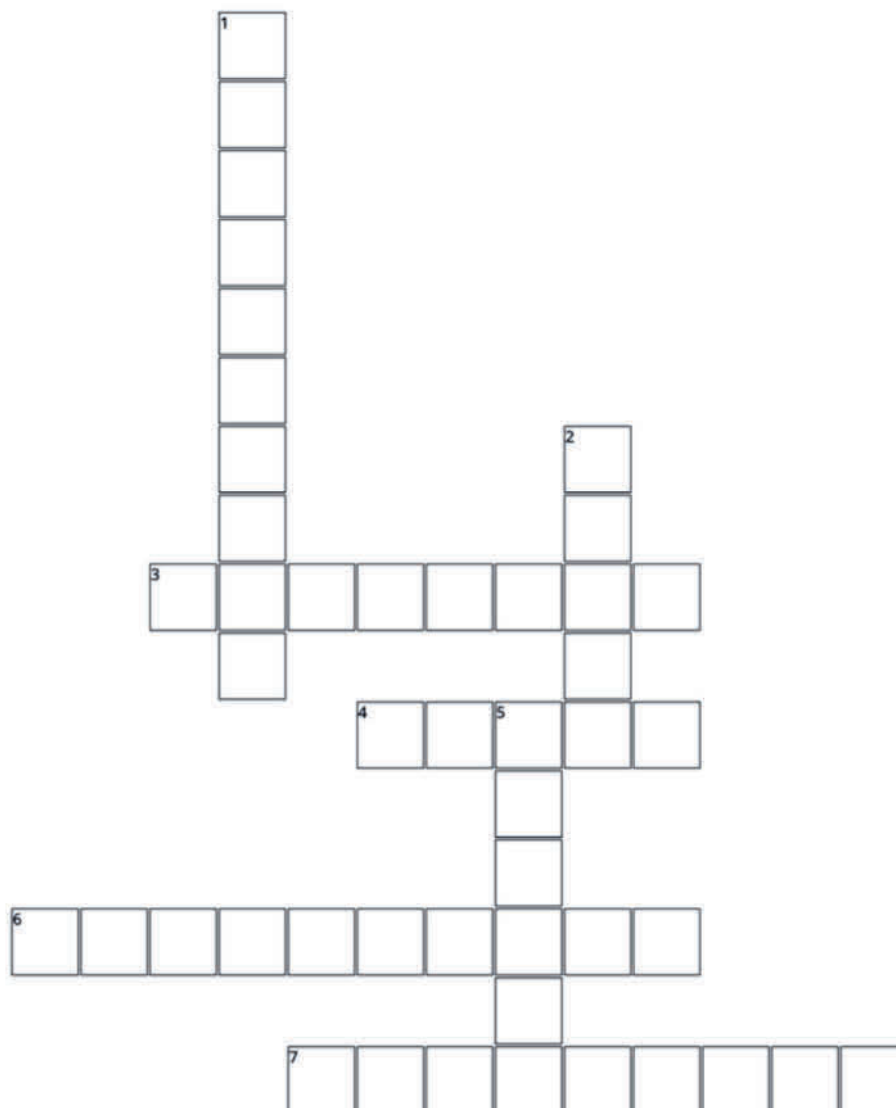
La Direction générale de l'agriculture, de la viticulture et des affaires vétérinaires ainsi que les agriculteurs du canton vous remercient de votre vigilance et de votre implication dans la lutte contre ces plantes envahissantes nuisibles aux cultures.

Pour plus d'informations : rubrique « chardons et folle avoine » sur www.vd.ch/inspectorat-phyto



CULTURE

Mot croisé Vufflens-la-Ville



Horizontal

3. Nom de famille de notre syndic
4. Nom du refuge dans la forêt (refuge des...)
6. Nom des habitants de la commune
7. Colline boisée qui surplombe la commune

Vertical

1. District dont fait partie la commune
2. Couleur de l'épée sur le blason de la commune
5. La nom de la balle utilisée au badminton

Atelier découverte pour les tout-petits



Moment de partage...

Plaisir du livre...

Convivialité....

Découverte....



Avec qui ?

Avec maman, papa, grand-papa, grand-maman, son frère,
sa sœur, sa nounou, la bibliothécaire,...

Nous vous attendons les

Mercredi 27 septembre 2023 à 9h30

Mercredi 29 novembre 2023 à 9h30

à la bibliothèque de Vufflens-la-Ville

Cuvillard 17
1302 Vufflens-la-Ville

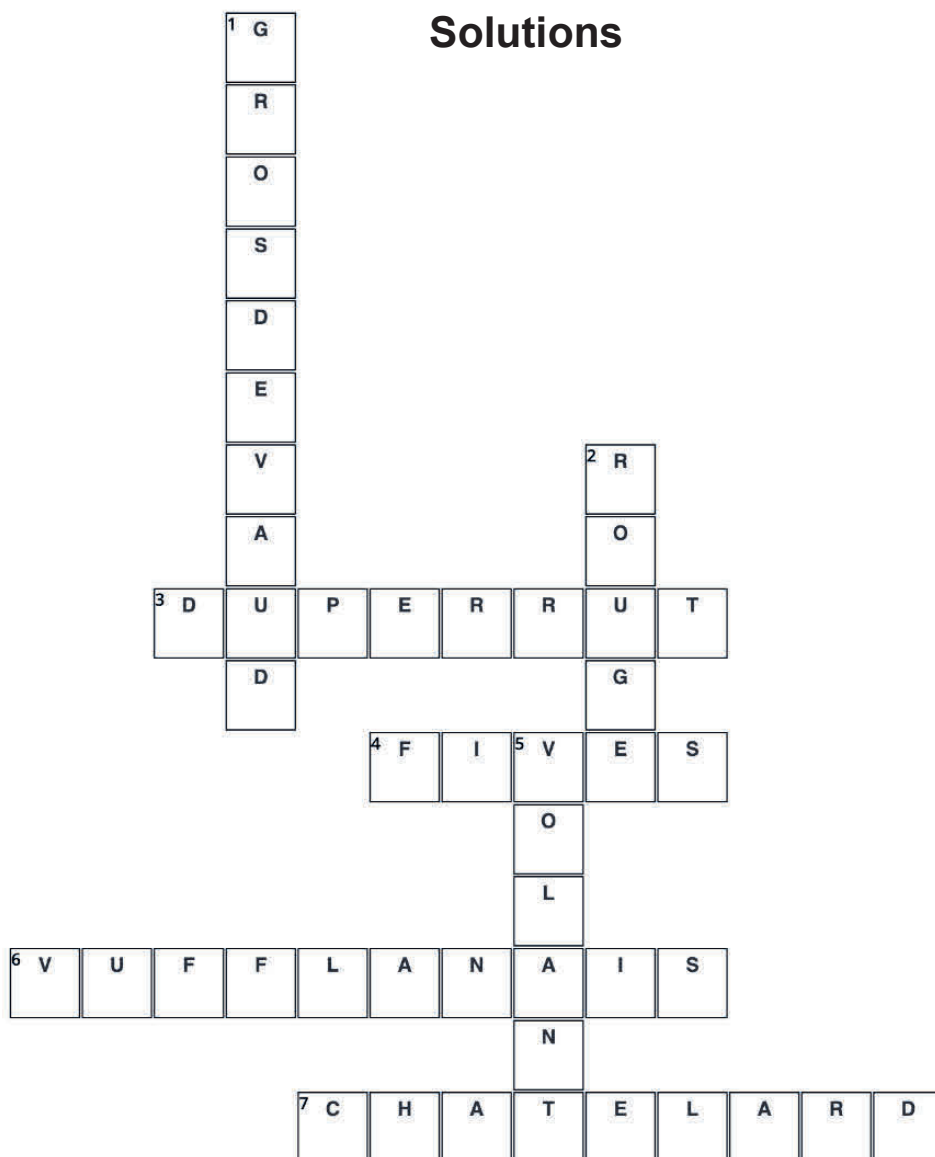
Venez nombreux !



CULTURE

Mot croisé Vufflens-la-Ville

Solutions



Horizontal

3. Nom de famille de notre syndic
4. Nom du refuge dans la forêt (refuge des...)
6. Nom des habitants de la commune
7. Colline boisée qui surplombe la commune

Vertical

1. District dont fait partie la commune
2. Couleur de l'épée sur le blason de la commune
5. La nom de la balle utilisée au badminton

Mise en lumière

Demaurex, nouveau fleuron du paysage vufflanais

Entre nouveautés technologiques et évolution des modes de vie, l'industrie a subi de nombreux bouleversements au cours du XXe siècle. De nos jours, elle occupe une place prépondérante dans le canton de Vaud, notamment sur l'Arc lémanique en étant considérée comme un des moteurs-clés de son économie. Se greffant peu à peu sur cet écosystème bouillonnant, l'entreprise de robotique industrielle créée en 1983 par Marc-Olivier Demaurex a réussi la commercialisation du robot Delta, développé autour des années 1980 à l'EPFL pour automatiser le conditionnement des chocolats, des biscuits et produits pâtisseries délicats, sans oublier la pharmaceutique, ainsi que d'autres exploitations non alimentaires. Depuis, la société devenue une des références dans ce domaine très spécifique élabore sans cesse de nouvelles stratégies afin de répondre au plus près aux exigences du marché principalement agroalimentaire, mettant l'accent sur la contemporanéité et l'innovation. Fournisseur leader en matière de convoyage et le chargement de machines d'emballage, cette société anonyme a été rachetée par Bosch en 2004 avant d'appartenir au groupe Rotzinger AG (formée de 3 sociétés très interactives et dont le siège est à Kaiseraugst) depuis 2018. « A ce jour, elle compte près de 90 collaborateurs, est riche en traditions et s'engage dans la durée, relève Frank Souyris, directeur général à la tête du navire depuis dix ans. Le marché agro-alimentaire étant très porteur, nous enregistrons une progression et une croissance régulières, raisons principales de notre déménagement à Vufflens-la-Ville prévu en automne 2023 ».



M. Frank Souyris, Directeur Général de l'entreprise Demaurex SA.

En effet, à l'étroit dans ses locaux en location à Ecublens, Demaurex SA souhaite s'agrandir pour durer. « Actuellement, nos lignes de packaging permettent l'emballage de 2-3000 biscuits à la minute ; quant au chocolat, ce sont deux pièces à la seconde grâce au fameux robot ! Nous travaillons avec les grandes enseignes suisses mais aussi internationales et sommes très présents en Europe, en plein développement aux USA et au Canada ».

Alors pourquoi Vufflens-la-Ville ? La taille, la proximité, l'identité, l'accessibilité et l'image du site. « Nous voulions enfin être propriétaires de nos locaux et avons de bons atouts permettant au projet d'aboutir. Quant à la commune qui l'accueille, cela représente une opportunité intéressante puisque le siège social va y être durablement implanté », souligne encore le Directeur général. Et en effet : un lieu proche des grands centres et grands axes. Une localisation rêvée pour une entreprise sans machines de production, qui n'exige pas de travail de nuit, ne génère que peu de trafic de camions, de nuisances sonores et lumineuses.

La construction de ce remarquable site donne un signal fort et distinctif, comme si elle ouvrait une nouvelle étape de cette belle histoire au 40 ans de succès. Son architecture est aussi épurée que fonctionnelle, renfermant un équipement pointu et sophistiqué, le tout fondu dans un design exclusif, sobre et rationnel. Tout un programme empreint de modernisme et qui intègre d'ailleurs à merveille une zone industrielle en train de changer profondément l'âme de la commune, autrefois prioritairement agricole.

Regula Heck



Un site tout neuf pour l'entreprise vaudoise Demaurex SA, à la pointe de la technologie.

VUFFLENS-LA-VILLE CHASSE AU TRÉSOR

31 JUILLET 2023



Horaires et lieu

De 17h à 19h30 à la
statue de la grande
salle

Contactez-nous

[communication@vufflens-
la-ville.ch](mailto:communication@vufflens-la-ville.ch)

Âge

10 ans
(moins de 10 ans
nécessite un
accompagnant)

Activités

Énigmes
Chasse aux postes
Questions sur
l'histoire du village



VIE LOCALE

Le jeu des 7 erreurs



Les solutions se trouvent à la page n°20



Nous remercions chaleureusement M. Baumann pour cette initiative

Vufflens-la-Ville

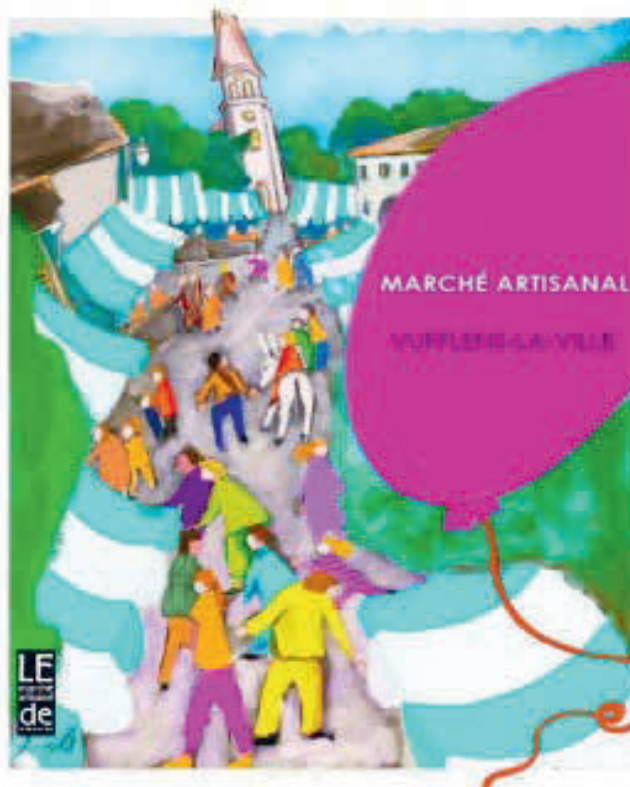
21^{ème} marché artisanal

Samedi 26 août 2023 de 9h à 17h

Ambiance, Animations et Musique, Convivialité, Restauration

Organisation : GSL

Nous nous réjouissons de vous y retrouver nombreux !!!



**Seuls les stands officiels seront habilités à faire de la vente.
Les enfants du village pourront échanger ou vendre leurs jouets uniquement
(Nourriture, tombola, etc.... non autorisés)**

Le même emplacement qu'en 2022 leur sera réservé (sur l'herbe autour de l'église)



Grande Salle de Vuflens-la-Ville

Dimanche 1er Octobre 2023

Ouverture : 10H - 16H *organisation : GSL*

Buvette sur place avec petite restauration et boissons

par la société de gymnastique féminine



Vide greniers - vide-dressing

Vêtements enfants et adultes, accessoires, bijoux, matériel de sport, livres, jeux, jouets, bibelots, déco, vaisselle, et bien plus encore!!!

Venez dénicher de bonnes affaires dans une ambiance sympathique !!!

Location table : CHF 10.-

Inscriptions par mail : gsl.vlv@gmail.com

Par tél : Marie-Laure Lüscher 078/679.79.52

VIE LOCALE



présente

OPEN AIR VUFFLENS-LA-VILLE

26 août 2023 (le soir du marché artisanal)

Projection sous les étoiles



Lieu : terrain de football de Vufflens-La-Ville

Heure : 21h30

En collaboration avec le restaurant du Marteley à Vufflens-La-Ville (menu pizza+boisson à CHF 14.-)

Il est préférable de réserver ou de s'annoncer au restaurant

Âge légal : 12 ans / âge suggéré : 16 ans (selon Filmages.ch)

Chapeau à la sortie

EN CAS DE MAUVAIS TEMPS -> L'ÉVÉNEMENT EST ANNULÉ

VIE LOCALE



Photo d'une buse prise par l'un de nos habitants

Réponses jeu des 7 erreurs



Passeport vacances paroissial

Enfants de 6 à 12 ans

Des métiers passionnants

Du 14 au 18 août
De 9h à 17h



Lundi

L'art de créer

- Rencontre avec une peintre et une danseuse
- Fabrique ton œuvre d'art!

Mardi

Prendre soin

- Rencontre avec un médecin et une psychologue
- Loto avec les résident-e-s d'un EMS

Mercredi

Rendre justice

- Rencontre avec une juge et un médiateur
- Enquête policière ludique dans la forêt

Jeudi

Communiquer

- Rencontre avec des journalistes
- Rédaction d'articles pour le Journal de Cossonay

Vendredi

Nourrir

- Visite d'une boucherie et d'un restaurant
- Préparer un repas



Je m'informe
et m'inscris



Cultes

Dimanche - 10h

2 juillet	Sullens
9 juillet	Mex
16 juillet	Cossonay
23 juillet	Vufflens
30 juillet	Sullens
6 août	Cossonay
13 août	Mex
20 août	Vufflens
27 août	Sullens
3 septembre	Mex
10 septembre	Sullens
17 septembre	Cossonay
24 septembre	En marche



Paroisse de
Vufflens-la-Ville
Sullens - BousSENS
Bournens - Mex

VIE LOCALE

Vous aimez jouer à la pétanque?

Alors rendez-vous les mardis, à partir de 18h15 sur les pistes du Marteley pour une ou deux parties en toute amitié.

Jeux de boules à disposition.

Renseignements:

Michel Equey

Chemin du Calamottet 2

Tél. 079/439.15.03

Mail: mikequey@gmail.com



La Fête nationale se déroulera
devant la Grande Salle de
Vufflens-la-Ville
(À l'intérieur en cas de mauvais temps)
le lundi 31 juillet 2023
Rejoignez-nous !!!



- 19h00** Apéritif de bienvenue offert par la Commune
Aubade présentée par l'Harmonie du Pontet
- 19h45** Repas préparé et servi par la Gym Hommes de Vufflens-la-Ville
offert par la Commune à ses habitants (boissons non comprises)
Sur inscriptions uniquement.
- Menu : rôti de porc, gratin et salades**
- 21h15** Allocutions
- 21h30** Formation et départ du cortège aux lampions et flambeaux
- 22h00** Feu traditionnel et retour à la grande salle pour prolonger la soirée

SOCIÉTÉS LOCALES

EQUIPE DE COMPETITION DE VLV - SPORTIFS NATIONAUX

Nos sportifs avancés du dojo communal ont rayonnés en international !

Eurocup 2023 (Autriche): Nolan s'incline pour la médaille de bronze face à un allemand, il nous a offert de superbes performances lors de ses tours éliminatoires où il était parmi les favoris du classement. **WKF Youth League Espagne 2023 (Coruña):** Nolan et Kaena obtiennent les plus hauts points des juges vis-à-vis des autres membres l'équipe suisse de kata ce qui est un superbe encouragement dans leur progression. Spiro et Nolan entrent maintenant dans le Top 100 de la WKF et Nolan devient 65e mondial. Bravo les jeunes ! **WKF Youth League Emirats 2023 (Fujairah/Dubai):** Spiro, Nolan et Keni entrent dans le ranking mondial. Kaena offre le meilleur résultat en Kata à l'équipe suisse aux Emirats Arabes Unis et termine 15^{ème} des mondiaux de karaté WKF à Fujairah/ Dubai, une magnifique performance du jour et surtout une jolie revanche sur l'adversité après sa blessure en janvier. **Internationaux d'Allemagne 2023 (Koblenz):** Nolan remporte la médaille de bronze et sa soeur Kaena se classe en demi-finale. **Internationaux d'Autriche 2023 (Hard):** Nolan remporte la médaille de bronze à cette première rencontre internationale de l'année. Début d'une nouvelle saison pour nos nombreux talents nationaux. **Inter-régionaux de France 2023 (Haute-Savoie):** Benoît s'octroie la médaille de bronze avec tous ses matchs remportés 5 à 0. **Régionaux de France 2023 (Lyon):** Benoît se hisse à la second place du podium en gagnant 5-0 tous ses tours éliminatoires. Un déséquilibre en finale le prive de justesse de l'or (2-3) sur le difficile Kata Gankaku. Les prochains rendez-vous pour les membres de l'équipe suisse seront le **Junior Open d'Autriche à Salzburg**, suivi directement des **Mondiaux de karaté pour les jeunes en Croatie**, avant la pause de l'été bien méritée !



SOCIÉTÉS LOCALES

ECOLE DE KARATE TRADITIONNEL ET SPORTIF A VUFFLENS-LA-VILLE

Nombreux de nos sportifs communaux ont déjà assurés leur qualifications pour les championnats suisses de karaté 2023.

Tournois de Junior League : **Line Reda (U12)** et **Kaena Schedel (U14)** sont montées toutes les deux sur la plus haute marche du podium à l'occasion de ce tournoi destiné aux plus jeunes talents du pays. Pour Line, il s'agissait de sa toute première expérience de compétition qu'elle a littéralement survolée en ne laissant aucune chance à ses adversaires.

Championnat de Swiss Karate League : Le championnat de ligue nationale est composé de trois manches qualificatives qui permettent, selon les points obtenus durant la saison, de gagner sa sélection afin d'accéder à la finale du championnat suisse qui a lieu en fin d'année. Voici les résultats intermédiaires des qualifications nationales 2023 :

- Première **victoire de Line Reda (U12)** qui démontre sa détermination sportive et obtient directement la médaille d'or en kata filles pour sa toute première présentation en ligue nationale - Incroyable ! Elle se sélectionne ainsi directement pour les championnats de suisse qui auront lieu en octobre. Elle a magnifiquement bien interprété les katas de son programme technique qui sont: Pinan-shodan, Nisheishi, Pachû et Heïku.
- Victoire également de **Nolan Schedel (U16)** qui confirme sa présence et le maintient en tête du classement suisse dans sa discipline. Son programme, très éprouvant physiquement, composé des katas avancés Anan, Ohan, Ohan-daï et Anan-daï semblent être sa formule magique.
- **En équipe synchronisée fille** (Maria, Line, Alya et Kaena) sont à nouveau montées sur le podium national face à des adversaires nettement plus âgés et plus grandes qu'elles avec un programme technique particulièrement apprécié par les juges.

Points obtenus en manches qualificatives:

9 sportifs qualifiés pour le championnat suisse : Benoit (Elite), Spiro (Junior), Nolan (Cadet), Platon (Cadet), Alya (U16), Kaena (U14), Line (U12), Maria (U12), Içvara (Kumite) et équipe fille (U16) qualifiée d'office. Keni (U21) ayant choisi de ne pas déposer son kimono, alors qu'il termine en même temps ses examens d'horloger, marque déjà 4 précieux points SKL, en parallèle il termine également 8ème du concours national d'horlogerie !

Un immense encouragement à tous ces jeunes actifs !
(Photo: Reda Line concentrée visant la médaille d'or)



SOCIÉTÉS LOCALES

Badminton



Le club a enfin reçu son nouveau maillot.



Sylvain (droite) a de la peine à abandonner l'ancien.



2022-2023 est la première saison où le Badminton Club de Vufflens-la-Ville a engagé 4 équipes en interclubs avec d'excellents résultats à la clé.

Pour la première année en 3ème ligue, Vufflens-la-Ville1 termine à la 3ème place derrière Yverdon et Lausanne! La jeune génération formée au club a pu s'appuyer sur l'expérience de joueurs chevronnés comme "Mobb" Chatchawan (G) et Marc Setz (D).



De l'aveu du capitaine (assis) de Vufflens-la-Ville2: j'ai monté une équipe "pour s'amuser". On peut dire qu'ils se sont très bien amusés, puisque qu'ils sont 2è de leur poule; résultat qui leur offre une place aux Play offs. Ils remportent la 5è place et sont motivés à poursuivre leur aventure en 4è ligue.

La "tribu" de Vu Tran - autrement dit les juniors et leur coach - termine à la 4è place du Championnat sur 14 équipes engagées! Ces résultats démontrent encore une fois l'effort que le club consacre à la formation.



Liam Viret, le seul non-Lausannois sur le podium des Master Vaudois

Le badminton se porte bien en Suisse et cela se ressent également dans notre petit club. Club formateur, Vufflens attire toujours de nombreux juniors et les adultes s'inscrivent davantage en compétition. Grâce aux entraînements réguliers, tous les joueurs ont plaisir à porter les couleurs du nouveau maillot sur les courts, les résultats sont là et le tout se déroule dans une ambiance familiale et décontractée.

Vous souhaitez nous rejoindre, contactez-nous : comite@bcvufflens.ch

SOCIÉTÉS LOCALES



Nouvel horaire des groupes de la FSG Vufflens-la-Ville 2023-2024

Nos cours de gymnastiques reprennent la semaine du 28 août 2023

Gymnastique Parents-Enfants

Mardi de 16h30 à 17h30
Dès 2 ans 1/2

Gym Kids 1

Mardi de 17h30 à 18h30
Pour les enfants de 1P et 3P

Gymnastique aux agrès 2 « plaisir »

Mardi de 18h30 à 19h45
Pour les enfants de 7P à 11P

Interval training

Mardi de 20h00 à 21h00
De 16 à 99 ans

Gym Kids 2

Mercredi de 17h00 à 18h00
Pour les enfants de 4P à 6P

Multi Sport

Mercredi de 18h00 à 19h00
Pour les enfants de 10P à 16 ans

Gym Kids 3

Mercredi de 19h00 à 20h00
Pour les enfants de 7P à 9P

Gymnastique aux agrès 1

Jeudi de 17h00 à 18h00
Pour les enfants de 4P à 6P

Gymnastique aux agrès « Compétition »

Jeudi de 18h00 à 20h00

Gym Féminine

Jeudi de 20h à 21h00
Renseignements
Diana Duperrut 079 301 54 32
Caroline Jaughey 078 685 16 00

Gym Hommes

Lundi de 19h30 à 21h00
Renseignements
Roger Weissbrodt 021 701 43 41

Gym des aînés

Mardi de 15h30 à 16h30
Renseignements Doris
Dubois 021 701 12 22

Notre société offre des cours de gymnastiques ludiques préparés par une équipe de moniteurs/trices et aides moniteurs/trices dont la plupart ont suivi une formation Jeunesse et Sport.

Nos cours ne demandent pas de prérequis nécessaire. Il suffit d'avoir envie de bouger, de s'amuser en groupe et C'EST PARTI !!

Les inscriptions à nos cours de gymnastique pour la rentrée d'août 2023-2024 se font directement sur notre site internet du 1 juillet au 14 août 2023 :

<https://www.vufflens-la-gym.ch/contact/inscription/>

Veillez noter que les inscriptions en cours d'années seront possibles sous réserve de place.

Coûts annuels par enfant :

1 cours d'essai gratuit
Fr. 120.- pour un cours hebdomadaire suivi
Fr. 180.- pour deux cours hebdomadaires suivis
Fr. 190.- pour un cours hebdomadaire d'« Agrès compétition » suivi

Renseignements :

fsg.vufflens@gmail.com
<https://www.vufflens-la-gym.ch>

trop chaud ?

Surveiller ces signaux d'alerte:

Vertiges, évanouissement
Nausées, vomissements
Fatigue, faiblesse
Maux de tête
Courbatures, crampes
Respiration rapide,
battements cardiaques élevés
Soif extrême
Urine de couleur jaune foncé
etc.

**Si votre état de santé vous inquiète,
appelez votre médecin ou la Centrale
des médecins au 0848 133 133**

Le coup de chaleur est une urgence vitale

Signaux d'alerte:
+ Température corporelle > 40°C
+ État confusionnel, inconscience
+ Peau sèche, absence de transpiration

En cas d'inconscience d'une personne
ou impossibilité à la faire boire:

Appelez le 144 et, en attendant les secours:

Appliquer de l'eau froide sur tout le corps
Éventer la personne autant que possible
Déplacer la personne vers un endroit frais

Direction générale de la santé (DGS VD)

trop chaud ?

INFORMATION EN SANTÉ PUBLIQUE



Des solutions pour vous protéger en cas de fortes chaleurs

Plus d'informations sur
vd.ch/chalear

Des solutions pour vous protéger en cas de fortes chaleurs

Garder la chaleur hors de votre logement

Fermer les fenêtres, volets et stores
pendant la journée
Bien aérer le matin tôt,
le soir et/ou la nuit

Boire souvent, sans attendre d'avoir soif

1,5 à 2,5 litres d'eau par jour
Éviter les boissons sucrées,
le café, le thé et l'alcool,
qui favorisent la déshydratation

Privilégier les sorties et les activités physiques aux heures les plus fraîches

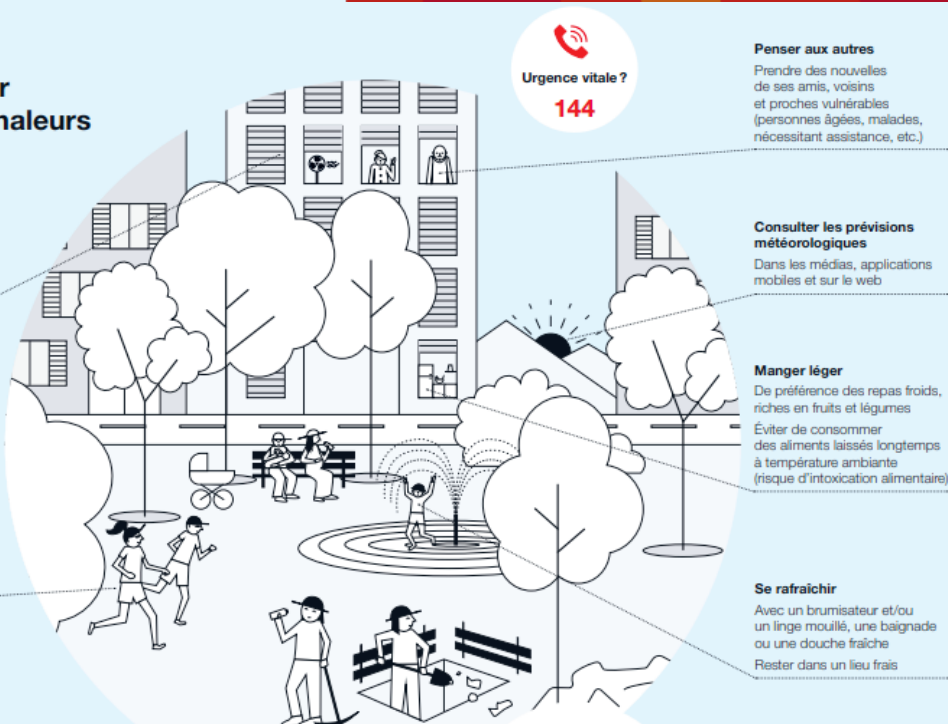
Sortir de préférence le matin tôt:
l'air est frais et moins pollué

Porter des vêtements légers

Privilégier les habits clairs et amples

Travailler aux heures fraîches et/ou se protéger du soleil

Avec, autant que possible, couvre-nuque,
crème solaire indice 50, ombrage, etc.




Urgence vitale ?
144

Penser aux autres

Prendre des nouvelles
de ses amis, voisins
et proches vulnérables
(personnes âgées, malades,
nécessitant assistance, etc.)

Consulter les prévisions météorologiques

Dans les médias, applications
mobiles et sur le web

Manger léger

De préférence des repas froids,
riches en fruits et légumes
Éviter de consommer
des aliments laissés longtemps
à température ambiante
(risque d'intoxication alimentaire)

Se rafraîchir

Avec un brumisateur et/ou
un linge mouillé, une baignade
ou une douche fraîche
Rester dans un lieu frais


Votre état de santé
vous inquiète ?
appelez
votre médecin
ou la Centrale des médecins
0848 133 133

S'informer en cas de prise de médicaments

Auprès du médecin
ou en pharmacie pour identifier
des problèmes liés à la chaleur

INFORMATIONS

Bienvenue à Véronique Forest et Nicole Coronel



Bienvenue à Véronique Forest et Nicole Coronel, les deux nouvelles arrivées à la commune de Vufflens-la-Ville !

Véronique Forest est notre nouvelle adjointe à la secrétaire Municipale. Son taux de travail est de 30%. Ses tâches sont de seconder la secrétaire Municipale à la coordination entre la Municipalité et l'administration communale et de transmettre des informations entre la Municipalité et le Conseil communal. Tout en veillant au bon fonctionnement de l'administration communale.

Nicole Coronel est notre nouvelle boursière. Elle assurera la gestion de la comptabilité générale de la commune et la gestion financière de la structure d'accueil parascolaire à un taux de 60%. Son expérience en matière de gestion des ressources financières sera un atout précieux pour la commune.

Nous sommes ravis d'accueillir Véronique et Nicole dans notre équipe et nous sommes convaincus que leur contribution sera précieuse pour la commune. Nous leur souhaitons une bonne intégration et beaucoup de succès dans leurs nouvelles fonctions.



Véronique Forest



Nicole Coronel

La Municipalité

**Le bureau communal est fermé du
24 juillet au 4 août.**



**La Municipalité et le personnel
communal vous souhaitent un bel
été**